

ASAF



Mémoire et vérité

Paris le 19 août 2018

Lettre n°18/08

Questions impertinentes d'été

Disponibilité des principaux matériels militaires : triste bilan

La réponse de la ministre des Armées datée du 3 juillet à la question posée par le député François Cornut-Gentille le 13 février sur la disponibilité des principaux matériels de l'armée française en 2017 n'est pas, hélas, une fausse nouvelle (*fake news*), même si elle est sidérante. Pour donner un exemple, le taux moyen de disponibilité opérationnelle des aéronefs (avions et hélicoptères, tous types confondus) oscille entre 20 et 50%. Ce n'est naturellement pas le fait du gouvernement actuel, mais c'est bien la conséquence directe d'une diminution régulière depuis 30 ans de l'effort de Défense conjugué à un suremploi de nos forces.

On mesure aujourd'hui le résultat très concret des pseudo « dividendes de la paix ». La paupérisation des armées est telle qu'elle n'est plus tenable. Un vigoureux effort financier est annoncé ; s'il est confirmé, on pourra en mesurer les premiers effets à la fin de l'année.

Mais avec une économie atone, une dette de 2 200 mds €, qui nous déleste de 45 mds d'intérêts versés à fonds perdu tous les ans (soit une fois et demi le budget de la Défense), et la modernisation jugée indispensable de la force de dissuasion dans les années à venir, pourrions-nous tenir les objectifs de la loi de programmation militaire votée peu avant les vacances et remonter à un taux de disponibilité des matériels qui ne devrait jamais descendre en dessous de 80% ?

La sécurité du chef des Armées : refuser toute forme de vulnérabilité

L'affaire Benalla ne serait effectivement « *qu'une tempête dans un verre d'eau* » si elle ne révélait une situation surprenante et une fragilité à peine croyable concernant l'entourage immédiat du président de la République, chef des Armées.

Car enfin, comment croire qu'un jeune homme de 26 ans se soit vu confier la sécurité du président de la République au point d'être omniprésent lors de ses déplacements et toujours au plus près du couple présidentiel ?

Par ailleurs, les faveurs dont il a bénéficié n'incitent-elles pas à s'interroger à propos des capacités d'influence sur le chef des Armées que cet homme aurait pu avoir éventuellement dans des domaines encore plus sensibles ?

En effet, on ne peut ignorer que tout chef d'État est la cible prioritaire des services étrangers et que placer dans leur entourage immédiat une personne « de toute confiance » est un objectif qu'ils visent...

Autonomie stratégique : ces alliés qui nous imposent leur loi

La loi *ITAR* (*International Traffic in Arms Regulations*) permet aux États-Unis d'interdire l'exportation de matériels militaires par un pays étranger si ces matériels comprennent des composants fabriqués par l'industrie américaine. Ainsi nous avons vu en février que l'exportation de *Rafale* à l'Égypte avait été retardée car les missiles français *Scalp* comprenaient quelques « puces américaines ». Demain peut-être, la France ne pourra plus exporter ses *Rafale* aux EAU d'autant que ceux-ci entrent en concurrence avec les *F35* américains...

Mais qu'en sera-t-il pour la construction de nos prochains sous-marins à propulsion nucléaire dont les turbines sont sous pavillon américain puisque fabriquées au Creusot par *Thermodyn*, filiale de *General Electric* depuis 2 000 ?

Qu'en serait-il après demain de la catapulte destinée à équiper l'éventuel successeur du porte-avions *Charles de Gaulle*, puisque ce système complexe, indispensable au lancement des avions, n'est fabriqué que par les États-Unis ?

L'Europe de la Défense doit chercher en priorité à renforcer l'autonomie stratégique des pays européens. Mais hélas, il semble que nombre de nations européennes ont déjà « sous-traité », au moins partiellement, leur défense aux États-Unis en achetant leur matériel militaire plutôt que celui fabriqué en Europe ?

Intérêt général : des entreprises fragilisées, la France affaiblie

Grève perlée à la SNCF depuis plus de 3 mois et grèves ponctuelles à Air France illustrent clairement le parti pris de certains organismes de privilégier la défense de leurs privilèges et d'intérêts catégoriels au détriment de l'intérêt général et du bon sens.

Ces deux grèves affaiblissent notre économie et portent gravement préjudice à la crédibilité de notre pays. Comment relever les immenses défis qui nous attendent dans tous les domaines et en particulier dans celui de la lutte contre les terroristes si de telles attitudes irresponsables se prolongent ? Faut-il rappeler que « *nous sommes en guerre* » !

LA RÉDACTION
www.asafrance.fr

18, rue Vézelay 75008 Paris
Tél : 01 42 25 48 43 - Courriel : secretariat@asafrance.fr
Site : <http://www.asafrance.fr>
Association 1901 déclarée le 27 mai 1983. J.O. N° 57322 GR 182 - Fédération A. Maginot